



PROJET DE LOI 21, LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le 26 mars dernier, une rencontre technique s'est tenue au ministère de la Sécurité publique (MSP) en compagnie d'avocats du MSP et du ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion, ainsi que certains représentants des deux ministères respectifs.

Pour l'occasion, j'étais accompagné de M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation, et de M^e Alain Rousseau, conseiller juridique de l'Association. À noter également que M. Yves Francoeur, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, ainsi que M. Robin Coté, de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, étaient présents à la rencontre.

La rencontre portait sur les grandes lignes et hypothèses que comptait apporter le ministre dans son projet de loi. Plusieurs échanges et mises en garde furent apportés de part et d'autre pour se solder, au final, par un appui au projet de loi en regard aux policiers par les trois grandes associations policières du Québec.

Il est fort à parier que nous serons appelés à intervenir directement en commission parlementaire. À suivre...

Pierre Veilleux, président